



GREEN LINK

COMPTES ANNUELS

AU 31/12/2025

GREEN LINK

Sommaire

I – BILAN ACTIF – PASSIF

II – COMPTE DE RESULTAT

III – ANNEXES

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 155 918	1 032 793	123 124	41,30	164 166	49,44
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 742	1 461	1 281	0,43		
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	1 158 660	1 034 254	124 406	41,73	164 166	49,44
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	173 705		173 705	58,27	167 866	50,56
TOTAL (III)	173 705		173 705	58,27	167 866	50,56
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 332 365	1 034 254	298 111	100,00	332 032	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	272 542	91,42	272 542	82,08
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-93 482	-31,35		
Situation nette (sous total)	179 060	60,06	272 542	82,08
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	179 060	60,06	272 542	82,08
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	253	0,08	174	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894	0,97		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	7 904	2,65	8 216	2,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	108 000	36,23	51 100	15,39
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	119 051	39,94	59 490	17,92
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	298 111	100,00	332 032	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	381 151	99,78	428 119	99,20	-46 968	-10,96
Total des produits d'exploitation (I)	381 151	99,78	428 119	99,20	-46 968	-10,96
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	29 810	7,80	46 713	10,82	-16 903	-36,17
Aides financières	337 400	88,33	268 100	62,12	69 300	25,85
Impôts, taxes et versements assimilés	539	0,14	1 846	0,43	-1 307	-70,79
Salaires et traitements	47 052	12,32	45 744	10,60	1 308	2,86
Cotisations sociales	18 909	4,95	18 343	4,25	566	3,09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	41 544	10,88	50 000	11,59	-8 456	-16,90
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	11	0,00	12	0,00	-1	-8,32
Total des charges d'exploitation (II)	475 265	124,42	430 758	99,81	44 507	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-94 114	-24,63	-2 639	-0,60	-91 475	N/S
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	832	0,22	3 472	0,80	-2 640	-76,03
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (III)	832	0,22	3 472	0,80	-2 640	-76,03
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	832	0,22	3 472	0,80	-2 640	-76,03
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-93 282	-24,41	833	0,19	-94 115	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	200	0,05	833	0,19	-633	-75,98
Total des produits (I + III + V)	381 983	100,00	431 591	100,00	-49 608	-11,48
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	475 465	124,47	431 591	100,00	43 874	10,17
EXCEDENT OU DEFICIT	-93 482	-24,46			-93 482	N/S

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

GREEN LINK

III - Annexes aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 249 153 E.

Le résultat net comptable est présenté sous forme de liste nul.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels présentés.

SOMMAIRE DES NOTES ET TABLEAUX

INTRODUCTION

- 1 – Présentation de Green Link
- 2 – Règles et méthodes comptables
- 3 – Changement de méthode comptable
- 4 – Faits significatifs
- 5 – Principales modalités retenues
- 6 – Autres renseignements

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 7 – Notes sur le bilan actif
- 8 – Notes sur le bilan passif
- 9 – Notes sur le compte de résultat
- 10 – Autres informations

1- PRESENTATION DE GREEN LINK

Le fonds de dotation Green Link a été créé en 2013 par Dominique DU PELOUX, convaincu que des actions sur le thème de la nature permettaient de réinsérer des publics en difficulté.

Ainsi le fonds a pour objet de soutenir des associations qui suivent ce fil conducteur, à savoir placer l'environnement comme le sujet essentiel d'actions de réinsertion sociale et professionnelle.

Pour cela Green Link identifie et sélectionne les projets qu'il va accompagner en partenariat avec l'association intéressée qui se charge de sa mise en œuvre. Le suivi s'effectue sur plusieurs années avec un partage d'expérience entre les différentes équipes notamment sur les questions stratégiques et financières, son fondateur ayant 30 ans de métier dans du capital-investissement. Green Link s'assure d'analyser les bénéfices directs et indirects des initiatives soutenues aux moyens d'outils concrets.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2025 sont établis conformément aux règlements :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016) modifié par l'ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en novembre 2022, et homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023,
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020) modifié par l'ANC N° 2023-03 en coordination avec le règlement ANC N°2022-06

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés conformément aux principes de bases suivants :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes comptables d'un exercice
Indépendance des exercices
Coûts historiques

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

3- CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

La première application des règlements ANC N°2022-06 et ANC N° 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG. Les modalités de mise en œuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement. En particulier, les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N° 2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. Cette première application n'a pas eu d'impact sur les comptes du fonds.

4- FAITS SIGNIFICATIFS

Il s'agit du onzième exercice du Fonds de dotation GREEN LINK dont la création a été déclarée le 2 décembre 2013 et publiée au Journal Officiel le 14 décembre 2013.

L'exercice 2025 a eu une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Le fonds n'a pas déposé pour cet exercice de demande d'autorisation auprès de la Préfecture de Paris pour faire appel à la générosité du public.

Conformément à la législation, le rapport d'activité sera adressé à la Préfecture avant le 30 juin 2025.

Les statuts de Green Link ont été modifiés et validés le 15 décembre 2025 rendant la dotation non-consomptible.

En 2025, le fonds de dotation a organisé :

TROPHEE GREEN LINK DES JARDINS EN PRISON (5EME EDITION).

En partenariat avec le ministère de la Justice (Direction de l'Administration Pénitentiaire).
Les établissements récompensés ont chacun reçu un prix versé aux associations les représentant ou par le biais de bons d'achats dans des jardineries.

Le palmarès est le suivant :

- . CD de CAEN : 1.500 € (don versé en 2026)
- . SAS de MONTPELLIER : 1.000 € (don versé en 2026 via ANVP VLM et l'ESAT Croix Verte)
- . CP ST ETIENNE : 1000 € (le don sera versé en 2026 via l'association lycée pro horticole de Montravel)

Les dons du trophée 2024 ont été versés en 2025 (4 000 € au total)

Par ailleurs, Green Link a organisé un trophée MER ET RIVIERES. La dotation de 30 000€ a été attribuée à trois associations

5- PRINCIPALES MODALITES RETENUES

Immobilisations incorporelles

En date du 20/02/2017, Green Link a accepté de nouvelles donations d'usufruit temporaire et une modification :

- La créance du compte courant d'associé de M. Dominique DU PELOUX de 2M€ est portée à 2.5% par an (au lieu de 2%), dont il est titulaire contre la société d'actions simplifiées WH à compter du 01/02/2017 et jusqu'au 31/01/2019.
- Créance du compte courant d'associé de M. Dominique DU PELOUX de 4M€ et porte intérêt de 2.5 % par an, dont il est titulaire contre la société d'actions simplifiées WH.
- Créance du compte courant d'associé de M. Dominique DU PELOUX de 365 K€ et porte intérêt de 2.5 % par an, dont il est titulaire contre la SCI SIPS.

- Créance du compte courant d'associé de Mme Claire DU PELOUX de 365 K€ et porte intérêt de 2.5 % par an, dont il est titulaire contre la SCI SIPS.

Chaque nouvelle donation d'usufruit est d'une durée de 5 ans à compter du 1er février 2017 et jusqu'au 31 décembre 2021.

Les donations précitées n'ont pas été renouvelées.

En date du 14/03/2019, Green Link a accepté le renouvellement de la donation d'usufruit temporaire suivante :

- La créance du compte courant d'associé de M. Dominique DU PELOUX de 2M€ à 2.5% par an dont il est titulaire contre la société d'actions simplifiées WH et qui portait sur la période du 01/02/2017 au 31/01/2019 a été renouvelé sur 10 ans ; du 01/02/2019 au 31/12/2028.

En date du 18/09/2019, Green Link a accepté la donation d'usufruit temporaire suivante :

- L'usufruit de 23 606 actions de préférence de catégorie A entièrement libérées de la société WH pour une durée de 10 ans soit du 17/09/2019 au 17 septembre 2029.

En date du 01/10/2025, Green Link a accepté de passer la rémunération du compte courant d'associé de 2.5% à 6.5% conformément au PV d'AG de WH au 01/10/2025.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Néant

6 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Régime fiscal et social

En tant qu'organisme sans but lucratif, le fonds de dotation est exonéré de tout impôt sur les sociétés, de la TVA ainsi que de la CET et de la taxe d'apprentissage. En revanche, il ne récupère pas la TVA sur les charges externes et les investissements. Il est passible de la taxe sur les salaires et de la taxe de formation professionnelle continue ainsi que de la taxe d'habitation.

Mme BERTHOMIER a été embauchée en tant que responsable du développement le 18/09/2017 pour des missions de pérennisation et soutien, de développement et de communication auprès des associations subventionnées par Green Link. Il a été retenu que les rémunérations qui lui ont été versées sont exemptées de taxe sur les salaires puisqu'elles sont dépourvues de but lucratif.

Avec l'accroissement d'activité du Fonds Green Link, un avenant au contrat de Mme Emmanuelle BERTHOMIER a été signé ; son temps de travail a été porté à 28 heures hebdomadaires depuis le 1^{er} octobre 2021.

Engagements (Aides financières décidées / octroyées)

Le Fonds a dans le cadre de ses missions pris des engagements de versements aux bénéficiaires de projets pour des actions d'intérêt général à caractère social, éducatif et en matière de protection de l'environnement naturel.

Dans ce sens, les conventions suivantes ont été signées courant 2025 avec :

Bio Cambresis, association d'aide aux personnes éloignées de l'emploi par le maraîchage et l'entretien d'espaces naturels. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 20 000€ (dont 10 000€ de don 2024) dans le cadre de la participation aux frais de fonctionnement de l'équipe d'encadrement des personnes en insertion.

Régie Rurale du Plateau, association d'insertion sociale et professionnelle, d'entretien et de mise en valeur de l'espace rural et d'animation comme centre de ressources pour l'emploi et la formation. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ pour la participation au financement des investissements nécessaires au développement de la production sur la nouvelle parcelle.

Veni Verdi, association ayant pour objet de favoriser la réalisation de jardins en milieu urbain et toutes activités orientées vers le développement durable. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ dans le cadre du soutien au jardin agroforestier sur le toit de l'école Eva Kotchever du nouveau quartier Chapelle International (QPV) à Paris.

Oetopia - Ecole des Systèmes Vivants, fonds de dotation dont les parcours IRVIN préparent les jeunes adultes à la vie active par une formation aux compétences humaines par l'immersion en nature et la vie en équipe. Green Link a apporté un soutien exceptionnel à hauteur de 10 000€ suite à l'incendie qui a entièrement détruit la ferme d'Irvin.

La Sauge, association ayant pour objet de faire jardiner le plus grand nombre de personnes possible comme réponse simple et efficace aux transitions écologiques et sociales. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ dans le cadre du financement du programme immersion jeune emploi écologique (JEDI).

EAA 77 – Le Prest'ha'terre, entreprise agricole adaptée formant et embauchant des personnes porteuses d'un handicap pour réaliser des prestations de services « verts » : maraîchage, horticulture, arboriculture. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 6 000€ en contribution à l'achat d'équipement (tondeuse auto-portée et taille-haies).

Colina, association organisant des marches à destination de jeunes adultes en rétablissement de troubles psy. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 5 000€ pour le financement du défraiement des accompagnants des marches.

Festival des Forêts, association organisant des concerts dans la nature (Bains de forêt). Green Link a apporté son soutien à hauteur de 5 000€ pour le financement des frais de fonctionnement des bains de forêt pour les femmes victimes de violence et d'adultes souffrant d'handicap mental.

Seme Seme, association ayant pour objet de sensibiliser au vivant et végétaliser la ville autour d'actions pédagogiques et participatives de proximité. Green Link s'est engagé à verser 16 000€ entre 2025 et 2026 pour le financement des frais de fonctionnement, notamment liés à la création et à l'animation du jardin de l'hôpital Bouilloche, versement reporté en 2026.

Cimme, association proposant des parcours de formation aux métiers de la transition écologique en territoire de montagne. Green Link s'est engagé à verser 8 000€ dans le cadre de la participation au financement des parcours de formation, versement reporté en 2026.

Arc en Ciel France, association ayant pour objectif de participer au développement durable de la société en formant les jeunes à mettre en œuvre des projets de l'ESS ou de coopération internationale. Green

Link a apporté son soutien à hauteur de 8 000€ pour la participation au financement du programme Biodiver'Cité.

Mix et Métisse, association ayant pour objet la médiation par la nature et par la culture auprès de personnes en fragilité. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 8 000€ pour le financement des animations hebdomadaires du jardin de la maison d'arrêt de Nanterre, 4 000€ sont reportés en 2026.

CSAPA 33, centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ dont 5 000€ en 2026 pour la participation au financement d'une étude pilote sur les séances de bains de forêt dans le cadre de la prise en charge des patients.

CAMSP du Centre Hospitalier de Tourcoing, établissement public de santé dédié au dépistage, à la cure ambulatoire et à la rééducation des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs et mentaux. Green Link s'est engagé à verser 5 000€ en contribution au financement de la formation « hortithérapie pour les soignants » de Terr'Happy, versement reporté en 2026.

Aix Multi Services (AMS Environnement), association accompagnant vers l'emploi durable des personnes en situation de précarité par un atelier chantier d'insertion de gestion écologique des travaux paysagers auprès de collectivités. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ pour le financement d'investissements nécessaires au développement de la production du site « Seconde pousse – La Roque d'Anthéron ».

Iso Faculté, association œuvrant pour l'amélioration du bien-être individuel et la cohésion sociale par l'équihomologie. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 20 000€ dont 10 000€ versés en 2026 pour le financement du projet de prévention du décrochage scolaire « Ecole autrement par l'équihomologie ».

Val Bio IDF, chantier d'insertion accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité dans leur insertion sociale et professionnelle à travers une activité de production maraîchère. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 15 000€ pour les investissements nécessaires au projet Conopa de mutualisation de livraisons de paniers avec d'autres ACI.

Etudes et Chantiers IDF, association mettant en place des dispositifs par l'activité économique qui agit pour la transition écologique, notamment dans les quartiers populaires. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 5 000€ pour le financement d'animations pour la MAS d'Evry et à la ferme St Lazare, avec des personnes en situation de handicap.

EDPD Ecole de production développement, fonds de dotation soutenant les écoles de production. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 25 000€ au bénéfice des écoles de production Graines d'Avenir et La Plane.

CEN Auvergne, association dédiée à la protection de la nature. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 3 400€ pour la participation au financement de l'action écocitoyenne de mai 2025.

Racines, pépinière engagée dans une approche inclusive de l'agriculture urbaine. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 5 000€ en 2025 et s'engage à apporter également 5 000€ en contribution aux frais de fonctionnement de l'association.

You Care, association dédiée à la protection du vivant. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 15 000€ en contribution aux investissements nécessaires à l'ouverture de la Demeure Monday.

Eurecah, association ayant pour objet de faire progresser les conditions de vie des personnes avec TSA et de leurs aidants. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ en contribution au financement des investissements nécessaires au fonctionnement du jardin.

Université Populaire Ventoux, association d'insertion par l'activité économique de personnes en situation de précarité. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 15 000€ pour l'aide à la structuration du parcours d'apprentissage inspiré de l'AFEST dédié aux techniques de gestion différenciée des espaces verts.

Halage, association d'insertion par l'activité économique de personnes éloignées de l'emploi. Green Link s'est engagé à verser 8 000€ en 2025 et en 2026 pour l'aide au financement des parcours dans le cadre de l'école ETRE Seine-St-Denis, versement reporté en totalité en 2026.

Mosl'Transitions, association promouvant les métiers de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire, tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et personnes en recherche d'emploi. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 8 000€ pour l'aide au financement des parcours dans le cadre de l'école ETRE Moselle. 8 000€ sont également prévus en 2026.

Evolio, atelier chantier d'insertion dans les métiers de la transition écologique : réemploi, réparation, vente solidaire, entretien d'espaces verts, maraîchage biologique. Green Link s'est engagé à verser 3 000€ pour l'aide au financement des investissements liés à l'aménagement de l'espace végétalisé de l'ilot solidaire, versement reporté en 2026.

Terre 2 Cultures, association facilitant l'intégration des personnes réfugiées, notamment par le biais d'un emploi dans les secteurs agricoles. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ pour l'aide aux frais de fonctionnement de l'association.

Dans le cadre du Trophée Mer et Rivières, Green Link a attribué une dotation de 30 000€ à trois associations :

- Reveas (1er prix), association dédiée à la gestion conservatoire, la préservation, la restauration et la valorisation de la biodiversité sur les différents écosystèmes du Centre AgroEnvironnemental de Brassacou. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 15 000€ pour l'aide au fonctionnement de l'association.
- Au Fil de l'Eau (2ème prix), association œuvrant pour la préservation et la mise en valeur des cours d'eau par l'insertion par l'activité économique et l'éducation populaire. Green Link a apporté son soutien à hauteur de 10 000€ pour l'aide au fonctionnement de l'association.
- Aquacaux (3ème prix), association accompagnant des jeunes vers l'emploi par la création d'une ferme marine dans une ancienne station de pompage de l'OTAN. Green Link s'est engagé à verser 5 000€ pour l'aide au fonctionnement de l'association, versement reporté en 2026.

Comme convenu dans les conventions signées, Green Link a également signé des avenants avec des associations pour lesquelles des conventions s'achevaient courant 2025 ou au 31/12/2024 afin de leur permettre de poursuivre leur projet :

- Bio Cambresis pour 10 000€
- Oetopia pour 10 000€
- EAA 77 pour 6 000€
- Colina pour 5 000€
- Festival des forêts pour 5 000€
- Seme Seme pour 8 000€
- Cimme pour 8 000€
- Arc en ciel pour 8 000€

Conformément aux conventions signées sur les exercices précédents, le don suivant a été versé :

- Bio Cambresis pour 10 000€ pour la participation aux frais de fonctionnement de l'équipe d'encadrement des personnes en insertion
- Binettes et Compagnie pour 10 000€, pour l'aménagement du jardin afin de le rendre plus accessible aux personnes à mobilité réduite.
- La Fabrique de l'Aventure pour 8 000€, pour l'aide au financement du parcours REBOND.
- La Maison Villeneuve pour 5 000€, pour l'aide au financement du jardin sensoriel.
- Association des Amis de Jean Bosco pour 4 100€, pour l'aide au financement des aménagements du jardin dans le foyer de vie pour adultes handicapés à Saint André sur Orne.

Depuis sa création, le fond n'a jamais fait appel à la générosité du public.

Evènements post-clôture :

Le fonds de dotation GREEN LINK est autorisé à faire appel à la générosité du public à compter du 24 avril 2026 jusqu'au 31 décembre 2026

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires en nature n'ont pas été évaluées sur l'exercice du fait de leur caractère non-significatif.

Informations sur la politique en matière de consommation de la dotation consommable :

La dotation consommable correspond à la perte de l'exercice dont le détail figure au compte résultat.

Fonds en provenance de l'étranger :

Le fonds n'a reçu aucun don depuis l'étranger en 2025, qu'il s'agisse d'une personne morale étrangère, ou d'une personne physique non-résidente en France.

Annexes Associations 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 158 660

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 155 918			1 155 918
Immobilisations corporelles	959	1783		2742
Immobilisations financières				
TOTAL	1 156 877	1783		1 158 660

Amortissements et provisions d'actif = 1 034 254

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	991 751	41 042		1 032 793.48
Immobilisations corporelles	959	502		1461
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	992 710	41 544		1 034 254

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Usufruit temporaire 2019 – 2028	460 000	336 875	123 125	10 ans
Usufruit temporaire 2019 - 2029	692 246	692 246	0	10 ans
Site internet – Green Link	3 672	3 672	0	3 ans
Matériel de bureau et informatique	959	959	0	3 ans
Ordinateur DELL	1783	501.97	1281.33	3 ans
TOTAL	1 158 660	1 034 254	124 406	

Annexes Associations 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 188 008		-1 915 466		272 542
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice			-93 482		-93 482
Dont générosité du public					
Situation nette	2 188 008		-2 008 948		179 060
Fonds propres consommables	-1 915 466			1 915 466	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	- 1 915 466			1 915 466	179 060
TOTAL dont générosité du public	272 542		- 2 008 948	1 915 466	179 060

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	253	253		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	7 904	7 904		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	108 000	108 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	116 157	116 157		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	7 904
Autres dettes	
TOTAL	7 904

9- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits sont constitués des intérêts des comptes courants reçus (cf. supra §3), comptabilisés en ressources liées à la générosité du public et les charges sont constituées de frais de fonctionnements courants, des aides financières versées (cf. supra §4) et de l'amortissement de l'usufruit temporaire reçu qui neutralise comptablement ses intérêts. Enfin, un compte de « quote-part virée au compte de résultat » a été crédité en produit d'exploitation afin de neutraliser la perte comptable de l'exercice.

10- AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Néant

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	0
Non cadres	0	0
TOTAL	1	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 894 E.

Avantages/ressources provenant de l'étranger

Le Fonds n'est pas concerné par ce point.